



SYNDICAT MIXTE DES RÉSEAUX
D'ÉNERGIE CALORIFIQUE

75 rue Rateau – Urbaparc 3 – Bât.i3
93126 La Courneuve Cedex

Comité syndical

DU 16 DECEMBRE 2025

COMPTE RENDU

COMPTE RENDU DU COMITE DU 13 OCTOBRE 2025

Nombre de membres

NOMBRE DE MEMBRES :

Composant le Comité syndical : 22 titulaires et 22 suppléants en exercice

Le Comité syndical du Syndicat Mixte des Réseaux d'Energie Calorifique, légalement convoqué par son Président le 8 décembre 2025, s'est assemblé au siège de Plaine Commune le 16 décembre 2025 à 12h00 sous la présidence de M. MONNET Laurent,

Secrétaire : Monsieur ZEGGAR Abdelkarim

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

• Membres titulaires :

Monsieur MONNET Laurent, Président, Monsieur RASTOCLE Didier, Monsieur LE BRIS Pascal, Madame CLARIN Marie-Line, Monsieur ZEGGAR Abdelkarim, Monsieur ALI KHODJA Abdelhak, Madame PONTHIER Eugénie, Monsieur LESCURIER Eric, Monsieur BORIE Hervé, Monsieur BOURQUIN Jean-Marc

• Membres suppléants :

Monsieur DEROOSE Boris, représentant de Monsieur MOKRANE Antoine, Monsieur PETROSE Franck représentant de Monsieur CHIBANE Kader, Monsieur TRIGORY Christian, représentant de Monsieur DELACROIX Adrien, Monsieur MONGES Philippe représentant de HANOTIN Mathieu, (Monsieur LEROY Hervé ne prend pas part au vote, la déléguée titulaire étant présente)

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur MOKRANE Antoine, Monsieur CHIBANE Kader, Monsieur MEURA Benjamin, Monsieur POUX Gilles, Madame DELBOSQ Séverine, Monsieur DEFREL Mathieu, Madame BOUZIDI Zakia, Monsieur MORTADA Abel, Monsieur PEPOSI Patrick, Monsieur DELACROIX Adrien, Monsieur ROUGIER Olivier, Monsieur HANOTIN Mathieu

Préalablement à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, le Comité procède à l'élection de son secrétaire de séance.

Monsieur ZEGGAR Abdelkarim est désigné en qualité de secrétaire de séance par le Comité (article L. 2121-15 du CGCT).

- approuve le PV du Comité du 13 octobre 2025 ;
- prend acte du compte-rendu des activités du Président.

DELIBERATION N°1A

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS PAIEMENT EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR VERS AUBERVILLIERS

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrage exprimés : 13

Pour : 13
Abstention : 0
Contre :0

ARTICLE 1 :

DECIDE d'ouvrir les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-après :

AP/CP PREVISIONNELS ACTUALISES	AP 2019- 2026	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
TOTAL AP/CP	+36 500 000	240 000	3 470 000	3 750 000	1 520 000	15 400 000	5 300 000	4 620 000	2 200 000

ARTICLE 2 :

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager des dépenses pour l'opération « extension du réseau de chaleur vers Aubervilliers » - Budget annexe Réseau Saint-Denis à hauteur de l'autorisation de programme présentée dans le tableau ci-dessus et mandater les dépenses afférentes.

ARTICLE 3 :

PRECISE que les crédits de paiement 2026 seront inscrits au Budget Primitif 2026 sur l'opération concernée.

ARTICLE 4 :

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

DELIBERATION N°1B
AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS PAIEMENT
CREATION D'UN RESEAU DE CHALEUR SUR LE TERRITOIRE
DES VILLES D'EPINAY-SUR-SEINE, PIERREFITTE-SUR-SEINE
ET VILLETTANEUSE « RESEAU NORD »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1 :

DECIDE d'ouvrir les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-après :

AP/CP PREVISIONNELS	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	TOTAL 2023-2033
TOTAL AP/CP	4 217 009	26 545 874	19 053 411	8 000 000	8 543 705	2 160 000	1 025 000	1 025 000	785 000	625 000	320 000	72 300 000

ARTICLE 2 :

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager des dépenses pour l'opération « Création d'un nouveau réseau sur le territoire des villes d'Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine et Villetaneuse » - Budget annexe Réseau Nord à hauteur de l'autorisation de programme présentée dans le tableau ci-dessus et mandater les dépenses afférentes.

ARTICLE 3 :

PRECISE que les crédits de paiement 2026 seront inscrits au Budget 2026 sur l'opération concernée.

ARTICLE 4 :

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

DELIBERATION N°2A
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 BUDGET
PRINCIPAL

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1 :

Dit que le débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 s'est tenu suivant les éléments financiers présentés.

ARTICLE 2 :

Approuve le rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026.

DELIBERATION N°2B
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – BUDGET ANNEXE «
RESEAU DE CHALEUR LA COURNEUVE » 2026

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1 :

Dit que le débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 s'est tenu suivant les éléments financiers présentés.

ARTICLE 2 :

Approuve le rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026.

ARTICLE 3 :

Approuve la prospective budgétaire 2026-2030.

DELIBERATION N°2C
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026
BUDGET ANNEXE « RESEAU SAINT-DENIS »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1

Dit que le débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 s'est tenu suivant les éléments financiers présentés.

ARTICLE 2

Approuve le rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 du Budget Annexe « Réseau Saint-Denis ».

DELIBERATION N°2D
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 – BUDGET ANNEXE
« RESEAU DE CHALEUR DE LA ZAC CANAL »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1 :

Dit que le débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 s'est tenu suivant les éléments financiers présentés.

ARTICLE 2 :

Approuve le rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026.

DELIBERATION N°2E
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026
BUDGET ANNEXE « RESEAU NORD »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1 :

Dit que le débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 s'est tenu suivant les éléments financiers présentés.

ARTICLE 2 :

Approuve le rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026.

DELIBERATION N°3A
DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET ANNEXE « RESEAU
SAINT-DENIS »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE UNIQUE

Adopte la décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2025.

SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES		
Libellés	BP 2025	DM N°1
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	200 000	+ 3 000
777 – Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	200 000	+ 3 000
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0	+ 60 000
7718 – Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	+ 60 000

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Libellés	BP 2025	DM N°1
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	200 000	+ 3 000
13912 – Régions	200 000	+ 3 000
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	3 700 0000	(-) 3 000
2315 – Installations, matériels et outillage technique	3 700 000	(-) 3 000

DELIBERATION N°3B
DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET ANNEXE « RESEAU
NORD »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE UNIQUE

Adopte la décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2025.

SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES		
Libellés	BP 2022	DM N°1
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	0	+ 100
6588 – Autres charges diverses de gestion courante	0	+ 100

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Libellés	BP 2025	DM N°1
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	22 400 000	(-) 10 000
2315 – Installation, matériel et outillage technique	22 400 000	(-) 10 000

SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES		
Libellés	BP 2022	DM N°1
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	0	+ 100
7588 – Autres	0	+ 100

DELIBERATION N°4

AVENANT N°1 A LA CONVENTION TRIPARTITE DE CESSION DE

CHALEUR DE L'UVE DE SAINT-OUEN AU RESEAU PUBLIC DE

CHALEUR DU SMIREC

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1 :

Approuve l'avenant n°1 à la convention tripartite avec Plaine Commune Energie et le SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

ARTICLE 2 :

Autorise Monsieur Le Président ou son représentant à signer la convention tripartite avec Plaine Commune Energie et le SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

DELIBERATION N°6

**CONVENTION AVEC LE CIG PORTANT ADHESION AU SERVICE
ERGONOMIE ET INGENIERIE DE LA PREVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS DU CIG POUR L'INSPECTION ET
LE CONSEIL EN PREVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS**

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1

Approuve la convention d'adhésion Ergonomie et Ingénierie de la Prévention des Risques Professionnels du Centre Interdépartemental de gestion de la petite couronne d'Ile de France.

ARTICLE 2

Autorise le Président à signer la convention ainsi que tout acte afférent.

DELIBERATION N°7A

MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME DU SMIREC

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

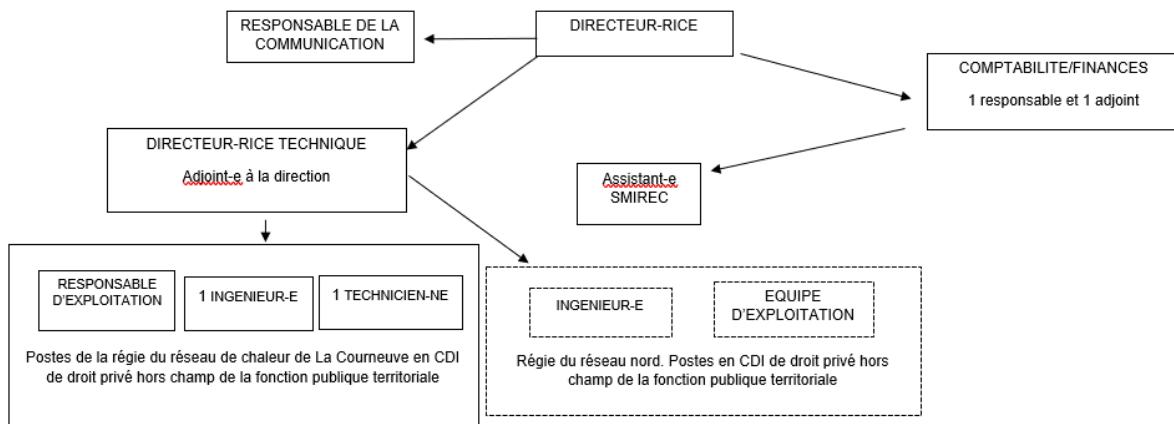
Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE UNIQUE

Valide le projet d'organigramme du SMIREC tel qu'annexé à la présente délibération.

Annexe à la délibération



DELIBERATION N°7B SUPPRESSION D'UN POSTE AU SMIREC

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

ARTICLE 1

Un poste d'emploi d'attaché territorial, permanent à temps complet est supprimé.

ARTICLE 2

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} janvier 2026, joint annexe n° 1, comme suit :

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Attachés territoriaux

- ancien effectif : 2

- nouvel effectif : 1

ANNEXE 1

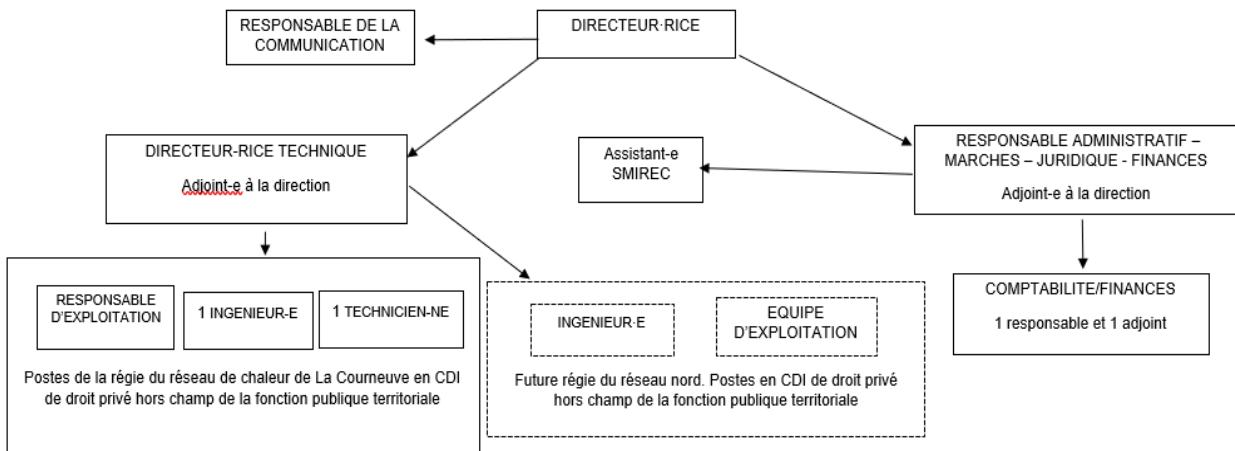
TABLEAU DES EFFECTIFS

PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2026

GRADE OU EMPLOI	INTITULE DU POSTE	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	EFFECTIF VACANT	TITULAIRE ou NON TITULAIRE
Ingénieur Territorial	Directeur	A	1	1	0	TITULAIRE
Filière administrative						
Attaché Principal	Conseiller Technique	A	1	0	1	0
Attaché Territorial	Responsable communication	A	1	1	0	TITULAIRE
Adjoint Administratif		C	4	3	1	3 TITULAIRES
Filière technique						
Ingénieur Territorial		A	3	1	2	TITULAIRE
Technicien Territorial		B	1	0	1	0
Total			11	6	5	6

ANNEXE 2

ORGANIGRAMME DU SMIREC AVANT MODIFICATION



ORGANIGRAMME DU SMIREC APRES MODIFICATION

